

Notice de montage et d'entretien



Cachet revendeur / installateur

Félicitations, vous venez d'acquérir un bactéricide ECOSTREAM de la gamme ALFAA UV France, un stérilisateur des plus performants du marché.

Cet appareil convient à la potabilisation bactériologique des eaux de sources, de puits et de forages, ainsi qu'au traitement des eaux de pluies et de rivières.

Pour garantir un résultat parfait, vous devez suivre scrupuleusement les indications de pose et d'entretien qui vous sont données dans ce manuel.

En cas de doute, même mineur, n'hésitez pas à prendre contact avec votre revendeur.

SOMMAIRE

Liste de colisage	3
Mise en garde	4
Consignes de sécurité	5
Danger potentiels	6
Identification des pièces détachées	6
Spécification du matériel	7
Identification de l'appareil.....	8
Vue en éclatée du Bioréacteur	9
Installation	10
Montage hydraulique	11
Encombrement de l'appareil	12
Schéma type d'une installation	14
Règlementation	14
Généralités des branchements électriques	15
Montage mural de l'appareil	16
Montage et remplacement de la lampe	17
enlever la gaine quartz	18
Coffret électronique Ecostream UV 1	19
Coffret électronique Ecostream UV 2 / 4 / 6	20
Coffret électronique Ecostream UV Plus 2 / 4 / 6.....	22
Coffret électronique Ecostream UV 13	23
Entretien	25
Fiche d'entretien.....	26

Défaut de fonctionnement	27
les filtres fournis avec les skid ecostream plus sont des filtres génériques. l'installateur doit s'assurer que cette filtration correspondra à la qualité de l'eau brute à traiter.	29
Garanties.....	30
Certificat de conformité.....	32
Procès-verbal d'installation et de mise en service	33
Certificat INTERNE D'ETALONNAGE de la sonde uvc*	34
Document révisé février 2022	

LISTE DE COLISAGE

Version Ecostream UV

- 1 chambre en inox (bioréacteur)
- 1 gaine en quartz, 1 presse étoupe, 1 joint torique en EPDM, 1 écrou de masse, le tout monté sur le bioréacteur,
- 1 coffret électronique avec un cordon d'alimentation,
- 1 lampe germicide
- 1 support mural (pour Ecostream UV 1 et 2 uniquement)
- 2 colliers de fixation murale (pour les autres modèles)
- 1 ressort et 3 vis,
- Cette notice de montage et d'entretien.

Version Skid Ecostream UV

Le même matériel que Ecostream UV et en plus :

- Des porte-filtres et des filtres (cartouches) :
 - Soit 3 unités de chaque en 9'' pour le Skid Ecostream UV 1 comprenant 1 cartouche tamis lavable en nylon 60µm, 1 cartouche 20µm et 1 cartouche mixte 5µm carbon bloc en 9'',
 - Soit 3 unités de chaque en 20'' pour le Skid Ecostream UV 2 et 4 comprenant 1 cartouche tamis lavable en nylon 60µm, 1 cartouche 20µm et 1 cartouche mixte 5µm carbon bloc en 20''
 - Soit 2 unités de chaque en 20'' BIG pour le Skid Ecostream UV 6 comprenant, 1 cartouche 20µm et 1 cartouche mixte 5µm CA en 20'' BIG,
- 1 clé de démontage des filtres
- 2 vannes d'arrêt, 1 flexible hydraulique, 2 joints fibres,
- Le tout monté sur une équerre acier prête à poser.

Version Ecostream UV PLUS et/ou Skid Ecostream UV PLUS

Le même matériel que Ecostream UV ou le Skid Ecostream UV avec :

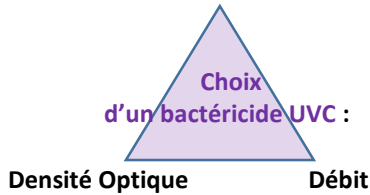
- Le coffret électronique standard est remplacé par un coffret spécifique Ecostream UV Plus.
- 1 sonde UVc mètre et son certificat d'étalonnage interne inclut dans cette notice.

MISE EN GARDE

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT LA POSE OU L'ENTRETIEN D'UN APPAREIL

Ce bactéricide convient pour traiter la contamination bactériologique et virale des eaux de sources, puits, forages, pluies, rivières, et ce pour des applications collectives, industrielles ou résidentielles. **Afin de s'assurer que le modèle sélectionné correspond à vos attentes, il est indispensable de réaliser au préalable cette étude technique :** Ceci est pour déterminer au plus juste le type de procédé qui doit être employé pour traiter l'eau.

Analyse physico-chimique et bactériologique du fluide



Il est important de réaliser régulièrement une analyse bactériologique régulièrement afin de contrôler l'évolution de la pollution bactériologique et virale de l'eau.

Dans ce manuel, des symboles annoncent un avertissement et/ou un danger potentiel, merci d'en tenir compte.

Les consignes de sécurité détaillées dans ce manuel ne sont pas exhaustives. Elles rappellent les risques les plus communs rencontrés lors de l'utilisation d'équipement hydraulique et électrique.

Afin d'éviter les risques de blessures ou d'accidents, installer le matériel hors de portée des enfants.

Ne pas modifier ou réparer le produit. Toutes modifications peuvent le détériorer ou être dangereuses pour les tiers et annule la garantie.

Placer le produit sur un support stable et robuste, car la masse augmente lorsque l'appareil est en charge.

La lampe et la gaine en quartz sont des pièces sensibles qui doivent être manipulées avec précaution. Risque de coupures. Pièces non garanties.

**LE NON RESPECT DE CES INSTRUCTIONS PEUT CAUSER LA DETERIORATION DE L'APPAREIL OU DES BLESSURES GRAVES SUR LES PERSONNES.
SEUL UN TECHNICIEN QUALIFIE (1) DOIT INTERVENIR SUR L'INSTALLATION**

(1) Un technicien qualifié est une personne qui a été formée par le personnel de la société ALFAA. Le fait d'être artisan ne signifie pas être qualifié pour ce type de montage.

CONSIGNES DE SECURITE

Afin de se prémunir contre les blessures, les précautions de sécurité fondamentales doivent être prises, y compris les suivantes :

1. Lire et suivre toutes les consignes de sécurité.
2. Danger - Pour éviter un choc électrique, des précautions particulières doivent être prises car l'eau est présente à proximité de l'équipement électrique. Sauf si une situation se rencontre qu'est explicitement abordée par les sections de maintenance et de dépannage fournies, ne pas essayer de réparer vous-même. Au lieu de cela, s'il vous plaît contacter notre service de support technique.
3. Examiner attentivement le stérilisateur d'eau après l'installation. Il ne doit pas être branché s'il y a de l'eau sur des pièces ne devant pas être mouillées.
4. Ne pas faire fonctionner le stérilisateur d'eau s'il y a un cordon ou une fiche endommagée, s'il ne fonctionne pas correctement ou s'il tombe ou est endommagé de quelque manière.
5. Toujours arrêter l'alimentation en eau et débrancher électriquement le système UV avant d'effectuer des activités de nettoyage ou d'entretien.
6. Ne pas utiliser ce système de désinfection UV pour toute autre fin que la désinfection de l'eau. L'utilisation d'accessoires non approuvés, recommandés ou vendus par le fabricant / distributeur peut créer une situation dangereuse.
7. Conçu pour une utilisation en intérieur uniquement. Ne pas installer ce système de désinfection UV où il sera exposé aux intempéries ou à des températures en dessous de zéro. Ne pas stocker ce système où il sera exposé aux intempéries. Ne pas stocker ce système où il sera exposé à des températures inférieures à zéro, sauf si toute l'eau a été vidangée et si l'approvisionnement en eau a été déconnecté.
8. Si une rallonge est nécessaire, un cordon avec une cote appropriée doit être utilisé. Un cordon de moins d'ampères ou de watts que la cote de système UV peut surchauffer. Il faut prendre soin d'organiser le cordon de sorte qu'il ne fera pas trébucher ou arracher.
9. **La prudence et le bon sens doivent accompagner toute l'installation, l'utilisation et la maintenance de cet appareil.**

DANGER POTENTIELS

Risque d'ondes électromagnétiques



Risques de coupures



Chocs électriques



Température élevée



Nocif



Appareil sous pression



Déchets spéciaux



Débrancher électriquement l'appareil



Avertissement



IDENTIFICATION DES PIÈCES DÉTACHÉES

Références	ECOSTREAM & SKID ECS 1	ECOSTREAM & SKID ECS 2	ECOSTREAM & SKID ECS 4	ECOSTREAM & SKID ECS 6	ECOSTREAM 13
Gaine quartz	GQ ECS 1M17	GQ ECS 2	GQ ECS 4	GQ ECS 6	GQ ECS 13
Joint torique	JTECS1246	JTECS1246	JTECS1246	JTECS1246	JTECS13
Presse étoupe	PEECS1246	PEECS1246	PEECS1246	PEECS1246	PEECS13
Lampe UV	LECS 1M17	LECS 2	LECS 4	LECS 6	LECS 13
N° précisé sur la lampe UV	270134059	2701340 47	2701340 48	2701340 49	2701340 51
Douille, câble, bouchon et vis	SLECS1M17	SLECS24613	SLECS24613	SLECS24613	SLECS24613
Bouchon de purge	BPECS	BPECS	BPECS	BPECS	BPECS
Ressort	RQECS	RQECS	RQECS	RQECS	RQECS
Ballast électronique	BUAL	BUAL	BUAL	BUAL	BUAL

Pour les autres pièces, merci de bien vouloir prendre contact avec votre revendeur/installateur ou le fabricant.

SPECIFICATION DU MATERIEL

Modèle	ECS 1	ECS 2	ECS 4	ECS 6	ECS 13
Réacteur					
Débits max. à 95 % *: 25mj/cm ² 40mj/cm ²	2.7m ³ /h 1m ³ /h	4m ³ /h 2m ³ /h	6m ³ /h 4m ³ /h	9m ³ /h 6m ³ /h	18.5m ³ /h 13.5m ³ /h
Pression maximale admissible / Pression d'épreuve	6 bars / 12 bars				
Raccord fileté mâle Entrée/Sortie	1" BSP	1" BSP	1" BSP	1"1/2 BSP	2" BSP
Qualité du matériau	INOX 304S	INOX 316L			
Encombrement de la chambre (mm)	530x75	600x89	834x89	1033x89	1150x102
Volume de la chambre (L)	1.90	2.75	4.16	5.38	8.33
Coffret électronique					
Tension d'alimentation	220V / 50Hz	220V 240V / 50Hz 60Hz			
Interrupteur d'alimentation	Oui (permutation)	Oui (pression)			
Encombrement du coffret électrique (mm)	250x75x260	250x75x60	250x75x60	250x75x60	250x100x100
Fusible	2A verre Protection intégrée				
Lampe UV					
Type de lampe	Lightsource	Ligtsource	Lightsource	Lightsource	Lightsource
Puissance de la lampe	1x40W	1x48WHO	1x70W	1x95W	1x207W
Puissance consommée	55W	55W	74W	110W	235W
Témoin de lampe UV	oui				
Température de la lampe en fonctionnement	40°C	50°C	70°C	80°C	80°C
Durée de vie moyenne**	9000h				
Généralité					
Montage possible	Vertical / horizontal	Vertical / horizontal	Vertical / horizontal	Vertical / horizontal	Horizontal uniquement
Option cellule UVc	non	Soit en Option complémentaire séparé Soit intégrée au coffret Ecostream UV Plus uniquement			

*Pour des débits différents, nous consulter.

*Pour des lampes différentes, nous consulter

IDENTIFICATION DE L'APPAREIL



ECOSTREAM UV ECS 1 ECS 2 ECS 4 ECS 6 ECS 13

ECOSTREAM UV PLUS ECS + 2 ECS + 4 ECS + 6 ECS + 13

SKID ECOSTREAM UV SKECS 1 SKECS 2 SKECS 4 SKECS 6

SKID ECOSTREAM UV PLUS SKECS + 2 SKECS + 4 SKECS + 6

Numéro de l'appareil :

Numéro de série Chambre UV

Numéro de série du coffret
électronique

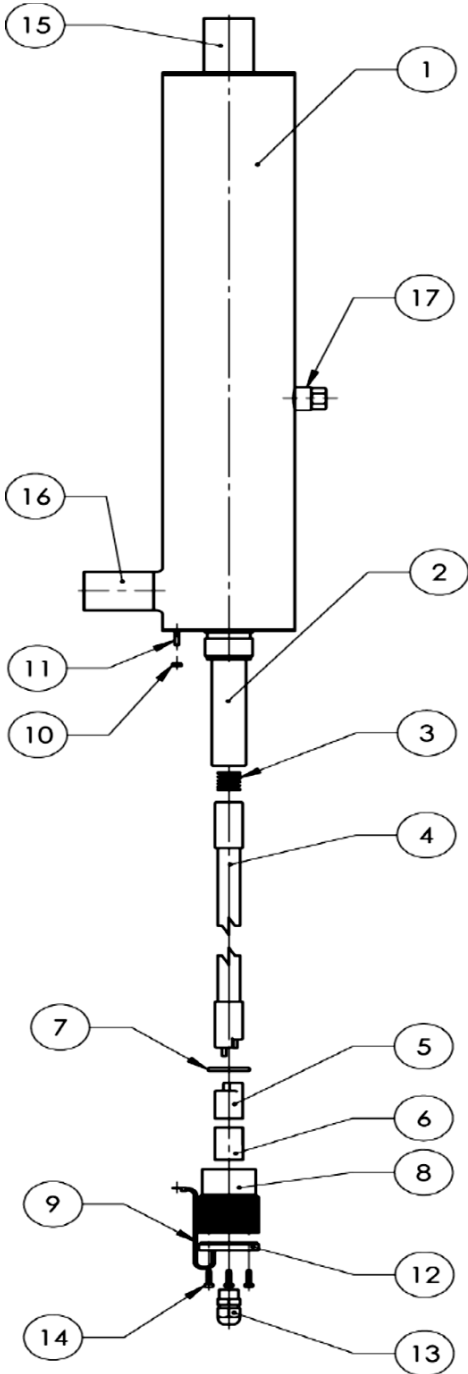
Dans le cas d'un Ecostream UV Plus ou SKID Ecostream UV Plus

Numéro de série du radiomètre :

Livré à :

Le

VUE EN ECLATEE DU BIOREACTEUR



Pièce N°	Description	Qté
1	Bioréacteur en inox	1
2	Gaine quartz	1
3	Ressort de centrage	1
4	Lampe UV	1
5	Douille	1
6	Joint torique	1
7	Ecrou de serrage	1
8	Manchon	1
9	Câble de mise a la terre	1
10	Ecrou de mise a la terre	1
11	Goujon de mise a la terre	1
12	Surmoulage douille lampe	1
13	Cordon d'alimentation	1
14	Vis de blocage	3
15	Entree du réacteur	1
16	Sortie du reacteur	1
17	Bouchon de purge	1

INSTALLATION

Une filtration est indispensable en amont d'un bactéricide UVc. Dans certains cas, un traitement plus poussé est nécessaire, comme, par exemple, un traitement du calcaire ou du fer.

La réglementation interdit la mise en place d'un circuit de dérivation (by pass) sur les bactéricides UVc. Des vannes en entrées et en sorties de l'appareil sont indispensables pour l'entretien du matériel.

La mise en pression est nécessaire avant la mise en place de la lampe UVc, afin de limiter les coups de bélier et les risques de fuites liées au mauvais serrage du presse étoupe.

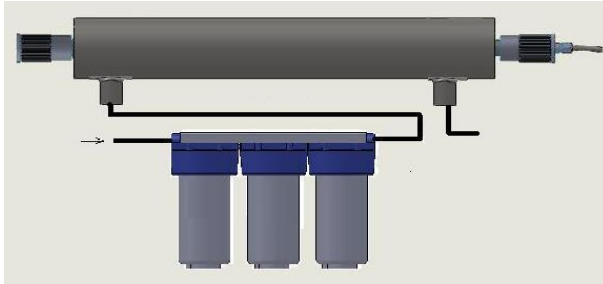
Une sanitation (désinfection) du réseau est indispensable avant sa mise en service. La réglementation demande un temps de contact d'une heure minimum à 100ppm de chlore dans les canalisations pour la destruction du biofilm (même en cas de canalisations neuves). Le bactéricide UVc doit être le dernier maillon de la chaîne de traitement. Les injections de chimie se font en aval du bactéricides.

Ne jamais recouvrir (peindre) la chambre de traitement par une matière ne résistant pas aux températures élevées : risque de fonte ou d'incendie. Ne jamais toucher la chambre de traitement en inox : risque de brûlures. De l'eau doit en permanence circuler dans l'appareil, ce qui permet de refroidir la lampe. Dans le cas contraire, il y aura une détérioration irréversible de la lampe, une montée en température de l'eau qui peut être dangereuse pour le matériel et provoquer de graves brûlures lors de l'utilisation. Si ceci doit être votre cas d'utilisation, merci de contacter nos services pour établir une prescription.

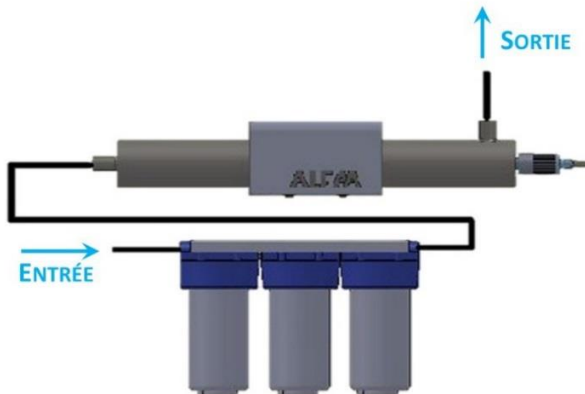
Sélectionner un emplacement pour l'appareil et le boîtier de contrôle, Assurez-vous qu'il y a un espace libre de 1,2m au point de connections de la chambre afin de faciliter le remplacement de la lampe et d'effectuer la maintenance. Prévoyez aussi de l'espace libre de 0,8m afin d'effectuer le remplacement des filtres.

MONTAGE HYDRAULIQUE

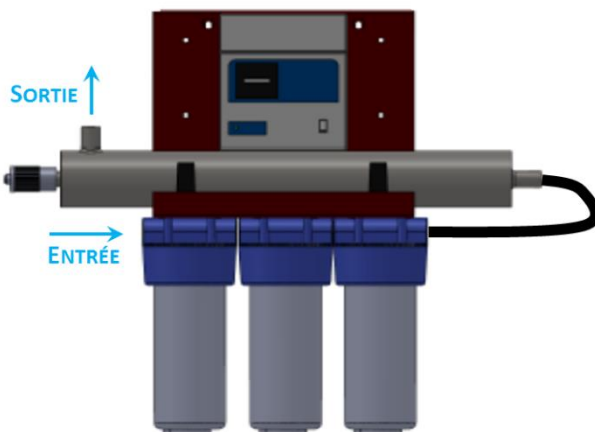
Modèle Ecostream UV 1 :



Modèle Ecostream UV 2 à 13:

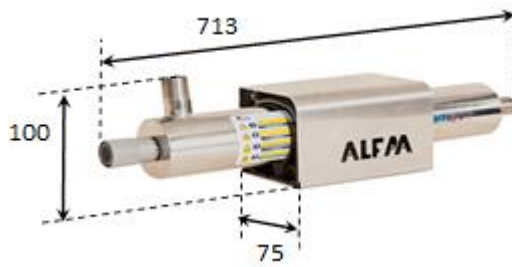


Modèle Skid Ecostream UV et Skid Ecostream UV PLUS de 1 à 6:

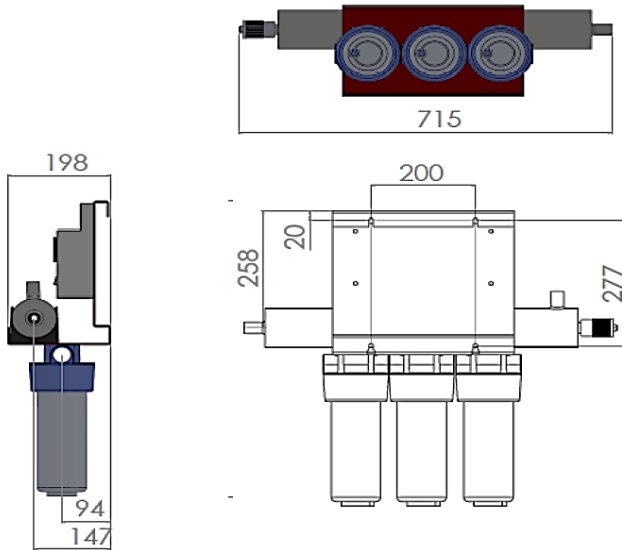


ENCOMBREMENT DE L'APPAREIL

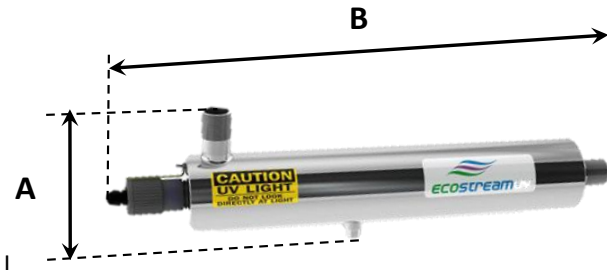
Modèle Ecostream UV 1



Modèle Skid Ecostream UV (Plus) 1

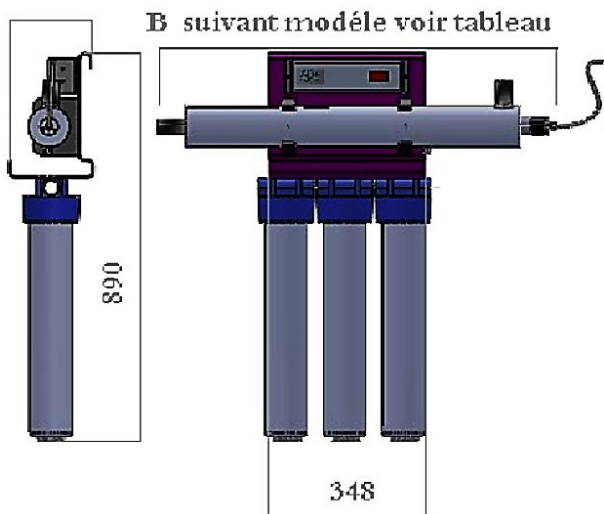


Modèle Ecostream UV (Plus) 2 / 4 / 6



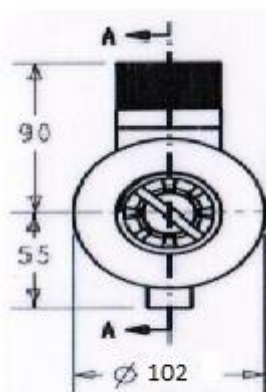
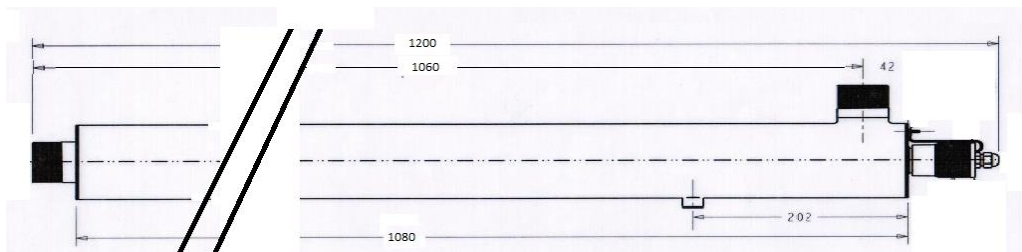
Modèle	A (mm)	B (mm)
ECS 2	145	600
ECS 4		900
ECS 6		1150

Modèle Skid Ecostream UV (Plus) 2 / 4 / 6

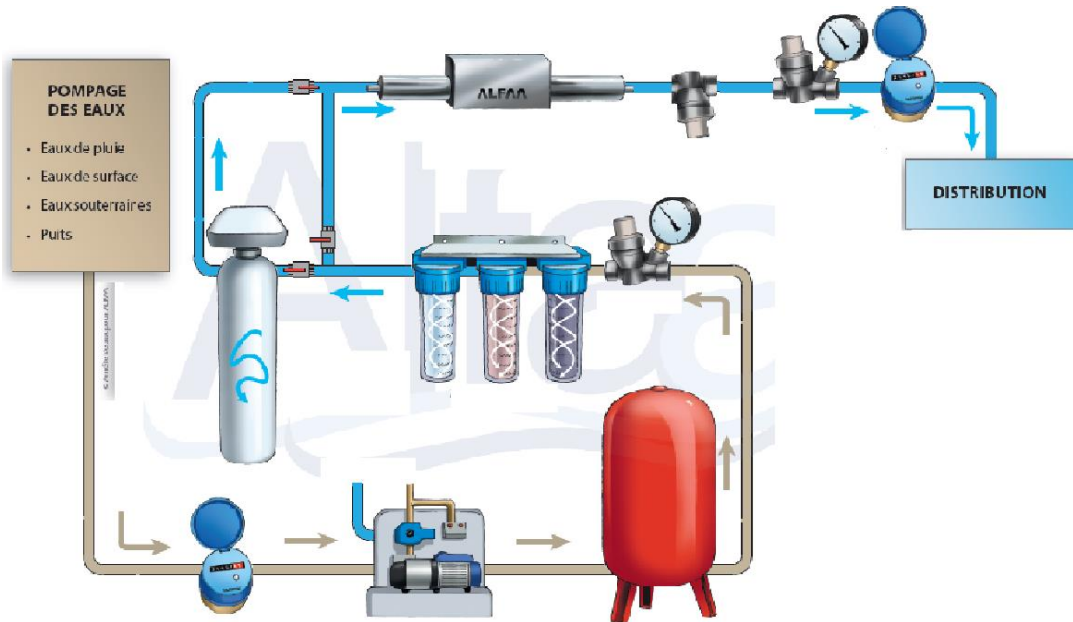


Modèle	B (mm)
SKID ECS 2	600
SKID ECS 4	900
SKID ECS 6	1150

Modèle Ecostream UV et Ecostream UV (Plus) 13 :



SCHEMA TYPE D'UNE INSTALLATION



REGLEMENTATION

ATTENTION :

Article 20 extrait de l'arrêté du 09 octobre 2012 :

I - Afin d'éviter la formation de sous-produits indésirables, l'eau à traiter par le réacteur UV doit être exempte d'oxydants.

II - Afin d'éviter la formation de dépôts sur les gaines des lampes et sur les radiomètres, diminuant la transmission du rayonnement UV et la fiabilité de la surveillance du réacteur, l'eau à traiter doit atteindre les valeurs cibles suivantes :

- Être légèrement agressive ;
- Présenter une concentration en fer inférieure ou égale à 50 $\mu\text{g/l}$;
- Présenter une concentration en manganèse inférieure ou égale à 20 $\mu\text{g/l}$.

Dans le cas contraire, la personne responsable de la mise sur le marché doit définir un protocole et une fréquence de nettoyage augmentés.

III - Afin de garantir une transmission optimale du rayonnement UV, l'eau à traiter doit :

- Présenter une turbidité inférieure ou égale à 0,5 NFU ;
- Présenter une transmittance UV supérieure ou égale à 80 % sur 10 mm, mesurée à la longueur d'onde de 253,7 nm.

GENERALITES DES BRANCHEMENTS ELECTRIQUES

Informations TRES importantes pour une durée de vie optimale de votre appareil et éviter les contaminations bactériologiques et virale.

Coffret électrique : Le coffret doit être branché sur une prise électrique, indépendante et avec une protection de 2A. En cas de présence d'autres appareils électriques (pompes, supprimeurs...) un filtre anti parasites doit impérativement être installé. Se renseigner auprès d'un professionnel.

Ne pas connecter plusieurs appareils électriques différents à la même source d'alimentation ; des variations de tension (démarrage de la pompe par exemple) surviennent et exposent le coffret à des fluctuations importantes d'intensité (courants d'appels), et aussi à des courants parasites qui endommagent la lampe germicide et le ballast.

Câble d'alimentation : Le câble d'alimentation électrique doit être protégé contre toutes détériorations mécaniques accidentelles. Un câble endommagé doit être immédiatement et exclusivement remplacé par un câble d'origine. Ne jamais couper (sauf pour branchement direct au tableau électrique) ou rallonger le câble.



Lampe UVc : La lampe UVc est une barrière bactéricide. Cette lampe doit être en fonctionnement continue 24h/24 et 7jours / 7. N'éteindre la lampe qu'afin d'effectuer une maintenance. L'allumage de la lampe **ne doit pas** être asservi à un quelconque système de contrôle ou de pompage.



Intervention : **Couper l'alimentation électrique** avant toute intervention technique sur l'appareil. **Toujours éteindre** l'appareil en appuyant sur l'**interrupteur** signalé par « POWER » puis débrancher l'appareil (éviter les extras courants de rupture). Ne pas tirer sur le câble mais sur la prise pour débrancher du secteur.



Une fois l'appareil éteint et hors tension nous vous conseillons de laisser la lampe refroidir 10 minutes avant de la rallumer (sinon, la durée de vie sera réduite considérablement)



Toute consigne d'installation ou de maintenance non respectée entrainera automatiquement une déchéance de la garantie



MONTAGE MURAL DE L'APPAREIL

Pour Ecostream UV 1 / 2 / 4 / 6 / 13 & Ecostream UV Plus 2 / 4 / 6 / 13

Deux colliers PVC pressions sous fournis pour le montage. Les appareils peuvent être montés soit horizontalement ou soit verticalement (excepté pour ECS 13 et ECS + 13)

Montage horizontal

La purge doit être dirigée vers le bas



Montage vertical

L'entrée d'eau du réacteur doit être dirigée vers le bas.



MONTAGE ET REMPLACEMENT DE LA LAMPE

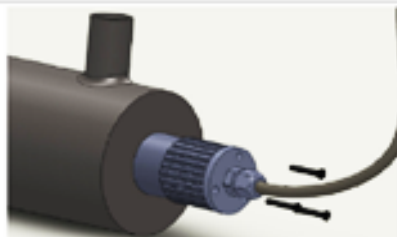
Les lampes ALFAA ont une durée de vie de 9000h (24H/24H, 375 jours en fonctionnement continu, soit 1 an et 10 jours) Il est donc impératif de les remplacer au terme de cette période de fonctionnement. Toujours remplacer votre lampe par une lampe ALFAA. Contacter votre revendeur/installateur pour retrouver votre lampe voire le chapitre « Identification des pièces détachées ».



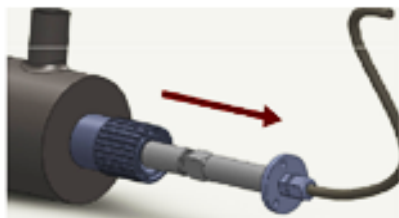
Démontage



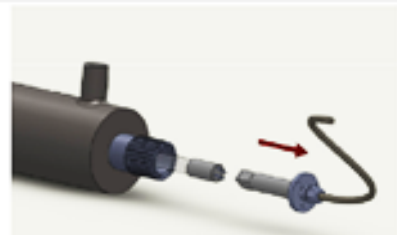
1. Eteindre la lampe en appuyant sur POWER (affichage P-OFF)



2. Oter les 3 vis



3. Tirer la connection. Attention risque de brûlure



4. Detacher la lampe



5. Oter la lampe droite afin de ne pas briser la lampe et le quartz.
Attention Pour le montage vertical il y a un ressort entre la lampe et la gaine quartz

Remontage :

suivez les étapes en sens inverse

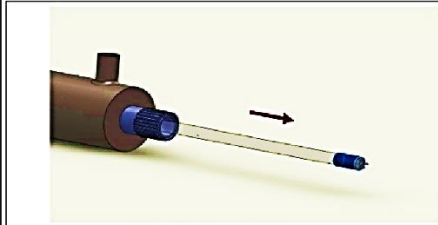
ne rebrancher la lampe que lorsque tout est fermé

ENLEVER LA GAINÉ QUARTZ

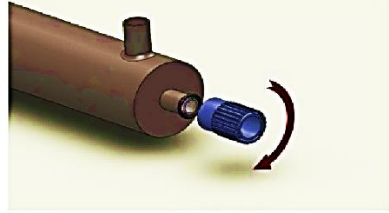


Démontage

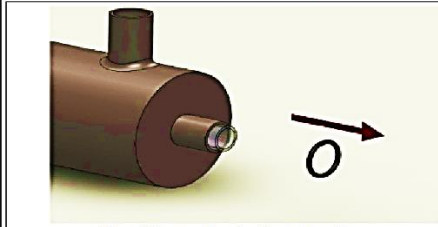
Procéder au démontage de la lampe comme indiqué au chapitre « Montage et remplacement de la lampe »



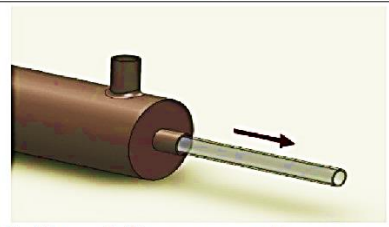
5. Oter la lampe



6. Dévisser le presse-étoupe



7. Oter le joint torique



8. Oter délicatement le quartz

Nettoyer le quartz à l'eau claire et l'essuyer avec un chiffon doux

Remontage : vous pouvez utiliser un tuteur pour sortir la gaine ; suivez les étapes en sens inverse



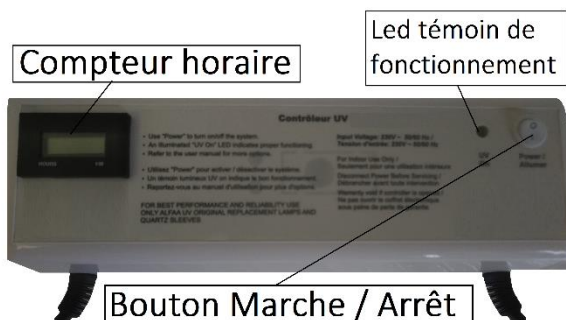
En cas de casse de la gaine en quartz, déposer complètement l'appareil et rincer abondamment avec de l'eau pour s'assurer qu'il n'y a plus de débris.

COFFRET ELECTRONIQUE ECOSTREAM UV 1

Présentation

Le coffret électronique est composé de :

- 1 compteur horaire mécanique sans remise à zéro possible.
- 1 interrupteur marche/arrêt.
- 1 led (témoin de fonctionnement de la lampe).
- 1 câble d'alimentation 220V (sans prise)
- 1 câble d'alimentation de la lampe UVc.
- 1 fusible 2A en protection à l'intérieur.



Mise en service :



- Brancher le cordon d'alimentation
- Mettre l'interrupteur sur la position « ON ».



- La lampe témoin s'allume.
- Le compteur tourne.
- L'appareil est en fonctionnement

Remarques



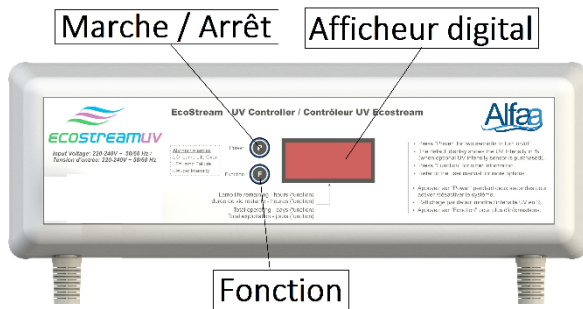
Ne jamais éteindre l'appareil si ce n'est pour faire une maintenance.

COFFRET ELECTRONIQUE ECOSTREAM UV 2 / 4 / 6

Présentation

Le coffret électronique est composé de :

- 1 affichage digital à LED à 5 caractères (pour informer de l'état du système UV)
- 1 bouton marche / arrêt (POWER)
- 1 bouton de réglage (FUNCTION)



Fonctionnement



Lorsque l'alimentation principale du système est activée, la lampe s'allume automatiquement. Cependant, si nécessaire, la lampe peut être désactivée (et par la suite réactivée) en maintenant le bouton Marche / Arrêt de l'ECOSTREAM enfoncé pendant 2 secondes. Dans ce cas, l'écran affiche "**P-Off**" indiquant que la lampe est éteinte.

Affichage des Messages

Lorsque le système est en fonctionnement, l'affichage indique, par défaut, la durée de vie restante de la lampe en heures.

Durée de vie restante

Pour connaître le nombre de jours de mise en service du système UV (au fur et à mesure des changements de la lampe), appuyer une fois sur le bouton Fonction. L'affichage indique alors le nombre total de jours de mise en service. Attendre 10 secondes pour que l'affichage retourne par défaut à l'écran principal.

Lampe en fin de vie

Quand la lampe est en fin de vie, l'écran affiche le message "**LO**" et l'alarme émet un bip sonore par intermittence. Pour désactiver temporairement l'alarme, appuyer sur le bouton Fonction pendant 5 secondes.

Remplacement de la lampe UV

Lorsque que la lampe vient d'être remplacée, il faut réinitialiser le compteur de durée de vie restante de la lampe en maintenant enfoncées simultanément les touches Power et Fonction pendant 10 secondes. Le compteur de durée de vie restante de la lampe se repositionne ainsi sur 9000 heures et le message d'alerte disparaît.

Défaillance de la lampe UV

En cas de défaillance de la lampe, l'écran affiche le message "LF". L'alarme retentit en continu. Dans ce cas, éteindre le système UV immédiatement et vérifier l'état de la lampe. Remplacer si nécessaire la lampe par une nouvelle en suivant les instructions dans le chapitre « Remplacement de la lampe ».

Coupures électriques répétées

En cas de coupures électriques répétées, le contrôleur se met sur **P-OFF** afin de protéger la lampe, et surtout vous **ALERTER** que la barrière bactéricide a été interrompue. Donc, l'eau est potentiellement CONTAMINEE, il convient donc de procéder à une désinfection des canalisations lors de sa remise en service. Vérifier son bon fonctionnement en cas d'orages.



COFFRET ELECTRONIQUE ECOSTREAM UV PLUS 2 / 4 / 6

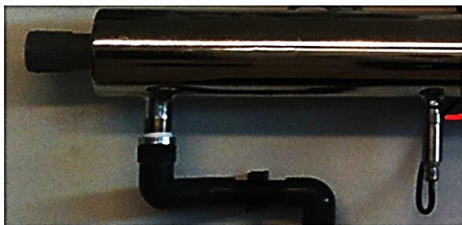
Présentation

Le coffret électronique est composé de :

- 1 affichage digital à LED à 5 caractères (pour informer de l'état du système UV)
- 1 bouton marche / arrêt (POWER)
- 1 bouton de réglage (FUNCTION)

Mise en place de la sonde sur la chambre UV

La sonde s'installe à l'emplacement du bouchon de purge

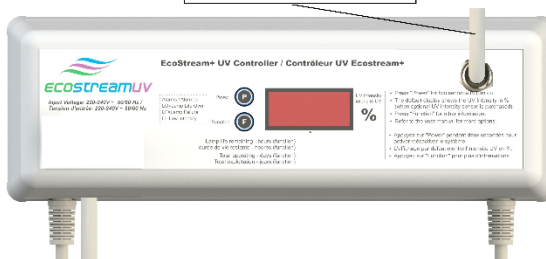


Mise en place sur la chambre de traitement :

- couper l'alimentation électrique
- fermer les vannes
- purger l'appareil
- déposer le bouchon
- visser la sonde

Connexion de la sonde sur le coffret Electronique

Connecteur sonde UV



Rappel de la réglementation

Article 20 extrait de l'arrêté du 09 octobre 2012 :

- III. — Afin de garantir une transmission optimale du rayonnement UV, l'eau à traiter doit :
- présenter une turbidité inférieure ou égale à 0,5 NFU ;
 - présenter une transmittance UV supérieure ou égale à 80 % sur 10 mm, mesurée à la longueur d'onde de 253,7 nm.

Réglage de la sonde :

La valeur de mise en route sera autour des 100%. Au bout d'une centaine d'heures de fonctionnement, il convient de ré étalonner la sonde.

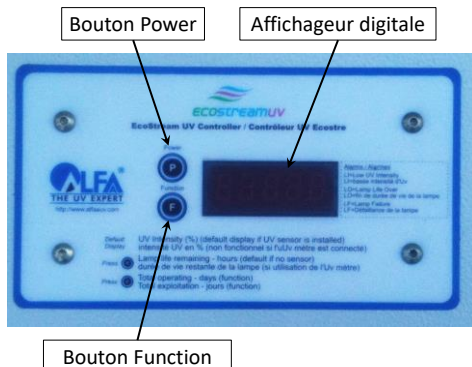
Pour ceci, appuyer sur FONCTION pendant 10 secondes (un bip retenti et la valeur remonte à 100 / 120 %) Si la valeur baisse sans cesse, merci de rentrer contact avec nos services.

COFFRET ELECTRONIQUE ECOSTREAM UV 13

Présentation

Le coffret électronique est composé de :

- 1 affichage digital à LED à 5 caractères (pour informer de l'état du système UV)
- 1 bouton marche / arrêt (POWER)
- 1 bouton de réglage (FUNCTION)



Fonctionnement



Lorsque l'alimentation principale du système est activée, la lampe s'allume automatiquement. Cependant, si nécessaire, la lampe peut être désactivée (et par la suite réactivée) en maintenant le bouton Marche / Arrêt de l'ECOSTREAM enfoncé pendant 2 secondes. Dans ce cas, l'écran affiche "P-Off" indiquant que la lampe est éteinte.

Affichage des Messages

Lorsque le système est en fonctionnement, l'affichage indique, par défaut, la durée de vie restante de la lampe en heures.

Affichage des Messages

Lorsque le système est en fonctionnement, l'affichage indique, par défaut, la durée de vie restante de la lampe en heures.

Durée de vie restante

Pour connaître le nombre de jours de mise en service du système UV (au fur et à mesure des changements de la lampe), appuyer une fois sur le bouton Function. L'affichage indique alors le nombre total de jours de mise en service. Attendre 10 secondes pour que l'affichage retourne par défaut à l'écran principal.

Lampe en fin de vie

Quand la lampe est en fin de vie, l'écran affiche le message "**LO**" et l'alarme émet un bip sonore par intermittence. Pour désactiver temporairement l'alarme, appuyer sur le bouton Function pendant 5 secondes.

Remplacement de la lampe UV

Lorsque que la lampe vient d'être remplacée, il faut réinitialiser le compteur de durée de vie restante de la lampe en maintenant enfoncées simultanément les touches Power et Function pendant 10 secondes. Le compteur de durée de vie restante de la lampe se repositionne ainsi sur 9000 heures et le message d'alerte disparaît.

Défaillance de la lampe UV

En cas de défaillance de la lampe, l'écran affiche le message "**LF**". L'alarme retentit en continu. Dans ce cas, éteindre le système UV immédiatement et vérifier l'état de la lampe. Remplacer si nécessaire la lampe par une nouvelle en suivant les instructions dans le chapitre Remplacement de la lampe.

Coupures électriques répétées

En cas de coupures électriques répétées, le contrôleur se met sur **P-OFF** afin de protéger la lampe, et surtout vous **ALERTE** que la barrière bactéricide a été interrompue. Donc, l'eau est potentiellement CONTAMINEE, il convient donc de procéder à une désinfection des canalisations lors de sa remise en service. Vérifier son bon fonctionnement en cas d'orages.



ENTRETIEN

Lampe UV

Remplacer la lampe tous les 9000h ou différemment si utilisation d'une lampe spéciale, se reporter aux caractérisés de la lampe.

Remplacer le starter S10 à chaque changement de la lampe. (Ecostream UV 1)

Réacteur

Une fois l'an, inspecter l'intérieur de la chambre réacteur pour s'assurer qu'il n'y a pas de dépôt, nettoyer si nécessaire avec un produit alimentaire et non agressif pour l'inox.

Gaine quartz

Une fois l'an ou dès que nécessaire nettoyer à l'eau claire et essuyer avec un chiffon sec.

Remplacer immédiatement la gaine quartz si elle est ébréchée.

Remplacer la gaine quartz tous les 5 ans.

Remplacer le joint torique dès apparition de trace d'usure (craquelure, fêlure, déchirement...) ou à chaque remplacement de la gaine quartz

Filtres

Changement des filtres au moins tous les 3 mois pour éviter le développement microbien et la perte de charge.

Autres

Sanitation (désinfection) du réseau tous les ans au minimum

Sonde UVc

Une fois l'an ou dès que nécessaire, inspecter et nettoyer à l'eau claire et essuyer avec un chiffon sec.

La réglementation préconise un étalonnage annuel de cette sonde avec une sonde étalon. Un retour usine pour étalonnage peut alors être mis en œuvre. Se renseigner auprès de votre revendeur / installateur.

FICHE D'ENTRETIEN

	Entretien 1	Entretien 2	Entretien 3	Entretien 4
Date				
Relevé du compteur horaire de l'UV				
Nombre de jours de fonctionnement				
Relevé du compteur d'eau (m3)				
Volume d'eau traité depuis le précédent entretien (m3)				
Remplacement des filtres				
Remplacement de la lampe UV				
Remplacement du joint torique				
Nettoyage de la gaine en quartz				
Sanitation du réseau				
Notes				

DEFAUT DE FONCTIONNEMENT

La lampe UVc ne s'allume pas :

Vérifier que l'appareil soit alimenté en électricité.

L'eau ne sors pas de l'appareil

Vérifier que les vannes d'entrée et de sortie soit ouvertes

Vérifier que les filtres ne soient pas colmatés ou positionnés à l'envers.

Le compteur ne marche pas mais la led témoin fonctionne

- Le compteur est défectueux, le remplacer

La led témoin ne fonctionne pas et le compteur ne tourne pas

Vérifier que l'appareil soit allumé en position « ON »

Vérifier que le connecteur soit bien branché à la lampe UV et que le câble ne soit pas endommagé.

Vérifier que le cordon d'alimentation ne soit pas endommagé et soit connecté à la prise électrique.

Vérifier que le fusible soit bon (situé à l'intérieur du coffret électrique, fusible en verre de 2A)

Vérifier que le starter soit bon (situé à l'intérieur du coffret électrique, starter S10)

- La lampe est défectueuse la remplacer
- Le ballast est défectueux, le remplacer

Alarmes des coffrets électroniques Ecostream UV et Skid Ecostream UV :

Affichage	Définition	Description
P-OFF	Lampe hors tension (éteinte)	Le bouton POWER permet d'allumer ou de couper la lampe. L'appareil peut se couper automatiquement lors de coupures de courant ou de variations de tensions importantes.
LO	Lamp Over: fin de vie de la lampe	Remplacer la lampe par une lampe neuve puis appuyer pour POWER et FONCTION en même temps pour la remise à 9000h (et valider le remplacement de la lampe)
LF	Lamp Failure	La lampe n'est pas alimentée ou pas allumée. Couper et mettre une nouvelle lampe. Si le message persiste : Vérifier les soudures de la douille céramique femelle de la lampe.

<p>LF (suite)</p>	<p>Lamp Failure (suite)</p>	<p>Si OK Vérifier les connexions des fils au ballast (4 fils de la lampe + le retour ballast)</p> <p>Si OK Vérifier la connexion de la fiche retour ballast à la carte électronique</p> <p>Si OK Ballast HS. Prévoir le remplacement du ballast. Causes de défauts du ballast : Variations de l'alimentation du courant électrique (mettre en place un onduleur) Envoi de courants parasites du réseau dans le ballast (pompes, ...) Prévoir une alimentation électrique dédiée au coffret électronique. Prévoir un système anti parasites. Extra courant de rupture (arrachage de la prise électrique sans couper l'alimentation de la lampe) Appuyer sur POWER pour éteindre l'appareil avant de couper l'alimentation électrique. PS : Si le fusible brule lors de la mise sous tension de la lampe, c'est que le ballast est HS.</p>
-----------------------	---------------------------------	--

Alarmes des coffrets électroniques Ecostream UV PLUS et Skid Ecostream UV PLUS :

<p>LI</p>	<p>LOW INTENSITY</p>	<p>De 120% à 65% : L'appareil fonctionne normalement. Les variations de lectures sont dues aux variations de débits et de températures du fluide.</p> <p>De 64 % à 50% : le rayonnement UV est encore convenable pour le traitement, mais il convient de vérifier différents paramètres afin de comprendre pourquoi le rayonnement baisse.</p> <p>< 49% : Le rayonnement est trop bas pour garantir un traitement bactériologique du fluide. L'alarme LI se déclenche.</p>
-----------	--------------------------	--

LI (suite)	LOW INTENSITY (suite)	<p>Il faut examiner l'ensemble des paramètres (eau et installation) pour déterminer la cause de ce faible rayonnement.</p> <p>Nettoyer la sonde et la gaine en quartz</p> <p>Si OK Vérifier que la lampe n'approche pas de sa fin de vie.</p> <p>Si OK Vérifier la température de la chambre de traitement. Un manque de débit peu chauffer l'eau et ainsi la troubler, ce qui met l'appareil en alarme. Dans le cas où la température s'approche des 40°C (souvent le matin, lorsqu'il n'y a pas eu de débit pendant une longue période par exemple) prévoir une électrovanne temporisée pour évacuer régulièrement l'eau chauffée.</p> <p>Si OK Ré initialiser la sonde : appuyer sur FONCTION pendant 10 secondes lorsque l'appareil est allumé. La valeur se reprogramme à 100% // 120% Si le problème persiste : Vérifier l'état du fil de la sonde (présence de faux contacts)</p> <p>Si OK Mettre en place des étages de filtrations qui permettent de stopper les particules très fines (colloïdes) Si le problème persiste : Réaliser une analyse de densité optique ou de turbidité pour valider que l'eau laisse passer les Uvc.</p>
------------	-----------------------	---



LES FILTRES FOURNIS AVEC LES SKID ECOSTREAM PLUS SONT DES FILTRES GENERIQUES. L'INSTALLATEUR DOIT S'ASSURER QUE CETTE FILTRATION CORRESPONDRÀ A LA QUALITÉ DE L'EAU BRUTE A TRAITER.

GARANTIES

Nous avons apporté tous nos soins et notre expérience technique à la réalisation de cet appareil. Il a fait l'objet d'un contrôle qualité. Si malgré toute l'attention et le savoir-faire apportés à sa fabrication, vous aviez à mettre en jeu notre garantie, celle-ci ne s'appliquerait qu'au remplacement gratuit des pièces défectueuses de notre matériel (hors frais de port aller/retour)

La présente garantie s'applique en lieu et place de toutes les conditions implicites et garanties légales. Elle se limite à la réparation ou au remplacement des pièces défectueuses et ne couvre pas les pertes ou dommages, directs et indirects, liés à une indisponibilité du produit.

Durée de la garantie : Ce matériel est garanti 1 an constructeur (date de facture faisant foi) 1 mois pour la réparation SAV et les pièces détachées (date de facture faisant foi)

Objet de la garantie : la garantie s'applique sur toutes les pièces à l'exception des pièces d'usure qui doivent être remplacées régulièrement à vos frais. L'appareil est garanti contre tout défaut de fabrication dans le strict cadre d'une utilisation de traitement de l'eau. Toutes autres utilisations annulent la garantie.

SAV : Toutes les réparations s'effectuent en atelier. Les frais de transport aller et retour sont à la charge de l'utilisateur. L'immobilisation de la privation de jouissance d'un appareil en cas de réparation ne saurait donner lieu à des indemnités.

Dans tous les cas, le matériel voyage toujours à la charge de l'utilisateur. Il appartient à celui-ci avant d'en prendre livraison, de vérifier que le matériel est en parfait état et le cas échéant de mettre des réserves sur le bordereau de livraison du transporteur. Confirmer auprès du transporteur dans les 72h par lettre recommandée avec AR.

IMPORTANT : Un remplacement sous garantie ne saurait en aucun cas prolonger la durée de garantie initiale

Exclusion de garantie :

- Les équipements et la main d'œuvre fournis par un tiers lors de l'installation du matériel.
- Les dommages causés par une installation non conforme
- Le numéro de série ne doit en aucune façon être effacé ou altéré.
- Les problèmes causés par une altération, un accident, un traitement abusif, la négligence du professionnel ou de l'utilisateur final, les réparations non autorisées par écrit par ALFAA, le feu, les inondations, la foudre, le gel, un conflit armé ou toute autre cas de force majeure. Attention : aucun matériel endommagé suite au non-respect des consignes de sécurité, d'installation, d'utilisation et d'entretien énoncées dans le présent manuel ne sera pris en charge au titre de la garantie.

Attention : aucun matériel endommagé suite au non-respect des consignes de sécurité, d'installation, d'utilisation et d'entretien énoncées dans le présent manuel ne sera pris en charge au titre de la garantie.

Mise en œuvre de la garantie : Pour plus d'informations sur la présente garantie, appelez votre professionnel ou notre service après-vente. Toute demande devra être accompagnée d'une copie de la facture d'achat.

Aucun remplacement de pièce ne sera effectué sans le retour au préalable de la pièce défectueuse. Toute pièce non retournée sera facturée au tarif en vigueur.

Lois et litiges : La présente garantie est soumise à la loi française et à toutes directives européennes ou traités internationaux en vigueur au moment de la réclamation, applicable en France.

En cas de litige sur son interprétation ou son exécution, il est fait attribution de compétence au seul TGI de Lyon (FR – 69)

Protection de l'environnement



La protection de l'environnement est essentielle. Notre société s'en est fait un engagement fort. Nos produits sont conçus et fabriqués avec des matériaux recyclables. Toutefois, les parties qui le composent ne sont pas biodégradables. Vous devez le déposer dans un point de collecte de déchets ou le remettre à votre vendeur si vous achetez un appareil ayant des fonctionnalités similaires.

CERTIFICAT DE CONFORMITE

CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT IYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

ATTESTATION DE CONFORMITE SANITAIRE

Conformément à l'arrêté du 29 mai 1997 modifié et à la circulaire du Ministère de la santé

DGS/SD7A 2002 n°671 du 25 novembre 2002

Coordonnées du demandeur des essais :

ALFAA France

Rue de la Traille

ZI de la Tuilière

01700 MIRIBEL

Nom de l'accessoire représentatif : ECOSTREAM 1

N° de dossier attribué par le laboratoire habilité : 12 ACC LY 113

Date de réalisation des essais d'inertie, le cas échéant : / /
Commentaires : Les appareils UV sont assemblés à l'aide de composants conformes à la réglementation.

Aucun essai de migration n'est nécessaire à l'obtention de cette ACS.

Famille d'accessories couverte par l'ACS : Appareils UV de références (6 références) :

Ecostream 1

Ecostream 2

Ecostream 4

Ecostream 6

Ecostream 13

Commentaires : L'ACS ne préjuge pas de l'efficacité de traitement des appareils UV. La lampe UV doit être autorisée par le Ministère de la Santé.

Attestation délivrée par : Christelle AUTUGELLE **Signature :** 

A la date du : 02 Mars 2012

Date d'expiration de l'ACS : 02 Mars 2017

F_ MC060 à 02.01.2003 CA00 LSEIHL - CARSO LSEIHL - CARSO LSEIHL - CARSO LSEIHL - CARSO LSEIHL - CARSO LSEIHL - CARSO LSEIHL

SAS ANQ (Ind. et C) 283 022 2003 - RCS LYON B 410 545 513 - SIRET 410 545 315 00018 - APE 743 B - N° TVA : FR 2 410 545 313

Siège Social : 321, Avenue Jean Jaurès - F 69622 LYON cedex 07 - Tél. : (33) 04 72 75 16 16 - Fax : (33) 04 78 72 72 12 E CARSO I SEHL - CA

PROCES-VERBAL D'INSTALLATION ET DE MISE EN SERVICE

PROCES VERBAL D'INSTALLATION ET DE MISE EN SERVICE

DATE : __ / __ / 20__

Lieu d'installation du matériel	INSTALLATEUR
<input type="checkbox"/> Société <input type="checkbox"/> Particulier <input type="checkbox"/> Administration	Société :
Nom :	Nom du responsable :
Adresse :	Adresse :
CP :	CP :
Ville :	Ville :

L'installateur déclare que l'installation de l'appareil et sa mise en route sont conformes aux exigences du fabricant et de la réglementation en vigueur précisées dans la notice d'installation et de montage, concernant notamment :

- Le rinçage global de l'installation
- La désinfection du réseau en aval du bactéricide
- La mise en place de vannes d'isolement pour l'entretien
- La non présence de bypass
- La sécurisation du branchement électrique du bactéricide UV

L'installateur déclare avoir expliqué le circuit hydraulique à l'utilisateur, les opérations de contrôles et de maintenances régulières, ainsi que les différents risques liés à un défaut d'entretien.

L'utilisateur déclare avoir compris ces risques, et est libre de s'engager ou non sur un contrat d'entretien annuel.

VISA	
L'utilisateur	L'installateur

Fait en 2 exemplaires originaux. Chaque partie conserve son exemplaire.

L'installateur s'engage à transmettre un copie de son exemplaire à contact@alfaa.fr

ALFAA France SARL s'engage à ne pas exploiter ces données.

CERTIFICAT INTERNE D'ETALONNAGE DE LA SONDE UVC*



ALFAA France SARL
Parc des Aqueducs
Chemin du Favier
69230 Saint Genis Laval
contact@alfaa.fr

Modalité d'étalonnage :

Numéro du certificat :	
Date du certificat :	
Référence commande client :	
Date de cette commande :	
Destination de l'appareil (application) :	
Sondes numéro :	
Livré à :	

Modalité d'étalonnage :

Cette sonde a été étalonnée à partir de la sonde talon n° _____, dont la révision est faite tous les 6 mois par le fabricant de celle-ci, et dans les mêmes conditions.

A savoir :

- Eau à 0.5 NTU.
- Température du fluide à 15°C.
- Etalonnage fait directement avec la puissance de la lampe concernée par l'installation, d'une puissance de _____ W, intégrant l'appareil _____.

Document établi par monsieur _____, en qualité de technicien formé au sein de la société ALFAA France SARL, qualifié et autorisé à étalonner les sondes UVC mètre (lecture uniquement de la longueur d'onde de 253.7nm).

Tampon + signature

* Il est entendu que la « sonde UVC » est aussi appelé « radiomètre » par l'arrêté du 09 octobre 2012. Selon cette réglementation, les sondes doivent être étalonnée une fois par an au minimum.

NOTES



ALFAA France
287 route de Frontigny
69390 CHARLY
FRANCE

Téléphone : +33 9 72 50 94 86

Fax : +33 9 56 23 00 82

contact@alfaa.fr

www.alfaa.fr